

Des viticulteurs se mettent à l'autoconstruction

Récemment dans les locaux du CFA de Gevingey, l'Atelier paysan a proposé à dix vigneronns de construire un semoir d'après des plans conçus par le Jurassien Antoine Pignier...

LAURENT VILLETTE

Audibles depuis la cour, les bruits des meuleuses mordant le métal et des coups de marteaux répétés pour mettre en forme la tôle indiquaient de loin au visiteur que l'atelier était en pleine effervescence. Mais ce jour-là dans les locaux du pôle mécanique du centre de formation des apprentis de Gevingey, ce n'étaient pas des élèves qui s'affairaient à la tâche, mais des agriculteurs ayant décidé de s'unir pour fabriquer, suivant les plans proposés par le vigneron jurassien Antoine Pignier, huit semoirs spécifiquement adaptés à leur pratique.

« Ne pas subir ses outils »

« C'est ce qu'on appelle de l'autoconstruction », explique Joseph Templier, co-gérant de l'Atelier paysan qui propose aux agriculteurs, bio ou pas, de se réapproprier la fabrication du matériel « pour apprendre à devenir autonomes » : « Les agriculteurs ont toujours construit ou bricolé dans leur coin leur matériel », reconnaît-il. « Là, au travers d'un stage, on apporte une logistique, les matériaux, on partage les savoir-faire. Certains partent de zéro, d'autres ont déjà eu l'expérience de l'autoconstruction et au-delà du matériel, l'atelier est l'occasion d'échanges très riches sur les pratiques et de mise en réseau des agriculteurs entre eux. Souvent, l'émulation perdure longtemps après le stage. »

Pour la fabrication de ces semoirs, ils

étaient dix vigneronns participants, sept issus du Jura, trois d'Alsace, tous en bio. Ils travaillaient selon des plans déposés en open source. C'est-à-dire que tout le monde peut les télécharger, construire le semoir sans verser de redevance, éventuellement l'améliorer, et publier de nouveaux plans tenant compte des modifications en open source. « Ce système permet aux machines d'évoluer et de s'adapter en fonction de leur usage. Il permet aussi à l'agriculteur de ne pas subir un outil. »

D'un point de vue financier, l'autoconstruction est aussi plus intéressante. Ainsi, fabriquer le semoir modélisé par Antoine Pignier revient à environ 3 000 euros, à comparer aux 8 000 à 10 000 euros nécessaires pour acquérir un modèle du commerce. L'appareil est de plus particulièrement bien adapté à la conduite d'une vigne en biologique en moyenne montagne, le semoir pouvant accueillir des mélanges de graines de plusieurs tailles sans « bourrer ». Ultime avantage : « En cas de panne, le vigneron aura la connaissance de sa machine, ce qui lui permettra de la réparer lui-même ».

Les semoirs fabriqués lors de cette session devraient être testés et mis en service au printemps. Mais du côté des Ateliers paysans, on est confiant : le modèle, « robuste et pratique, a déjà fait ses preuves dans les vignes jurassiennes d'Antoine Pignier, et ses résultats sont pertinents ». ■



A propos des ateliers paysans

Ces ateliers sont proposés sous couvert d'une structure coopérative, qui comprend quatre formateurs techniques, animateurs de stages, un animateur réseau au niveau national, chargé d'animer les réseaux et groupes, et les relations avec l'État, plus, d'un point de vue administratif, un co-gérant, une secrétaire, un animateur ressources, soit au total une dizaine de personnes avec les volontaires civiques. Leur objectif est d'inciter les agriculteurs, le plus souvent

en bio, à fabriquer leurs outils, mais aussi remettre au goût du jour des outils obsolètes. « Au départ, l'Atelier paysan est parti de la création d'outils de maraîchage, dont certains ont été construits à 50 ou 70 exemplaires », souligne Joseph Templier. Aujourd'hui, l'Atelier paysan s'intéresse par exemple à la traction animale et rayonne hors de France, en Belgique, en Suisse, en Allemagne, en Grande-Bretagne et jusqu'au Québec...